

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous vous donnons tout d'abord quelques informations sur la rentrée d'août 2019 puis les modalités de réinscription.

LA RENTREE D'AOÛT 2019

- Pour les élèves des classes élémentaires (du CP au CM2), la rentrée est fixée au **lundi 26 août 2019 à 08h15**. Les cours se termineront à 14h50. **Le jour de la rentrée, chaque élève doit apporter les fournitures et les manuels.**
- Pour les élèves de la maternelle, la rentrée se fera le **mardi 27 août 2019 à 8h**. **Les parents pourront rester en classe jusqu'à 8h30.**

Une réunion d'informations aura lieu le jour de la rentrée de votre enfant à 8h30 dans l'amphithéâtre. Une visite de l'établissement sera proposée après la réunion.

Les horaires scolaires de l'année 2019/2020 pour toutes les classes sont les suivants :

Jours	Horaires
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	08h15 à 14h50
Mercredi	08h15 à 12h

Manuels scolaires (du CP au CM2)

Vous trouverez en annexe A la liste des manuels de la future classe de votre enfant.

Vous avez le choix de passer commande avec notre prestataire, la librairie IPBD, ou d'acheter les manuels par vous-même. Toutefois, **il est indispensable que votre enfant apporte ses ouvrages le jour de la rentrée.**

Dans le cas où vous choisissez de passer par IPBD, remplissez le bon de commande (en barrant les titres que vous ne souhaitez pas commander), **effectuez le virement bancaire puis envoyez un mail à IPBD avec les références du virement bancaire et le bon de commande rempli.**

Adresse mail d'IPBD : library@ipbd.mu

Coordonnées bancaires d'IPBD :

000445955414 – IBAN : MU43MCBL0944000445955414000MUR

Les bons de commande dont la référence de virement ne figure pas ne seront pas considérés.

Les parents qui auront commandé les manuels scolaires par IPBD les récupéreront le jeudi 22 août ou le vendredi 23 août entre 8h à 12h à l'école Paul et Virginie auprès d'un employé d'IPBD dans la BCD. Après cette dernière date, il ne sera plus possible de récupérer les manuels à l'école (il faudra les récupérer à IPBD).



Restauration scolaire

Un service de restauration scolaire vous sera proposé du lundi au vendredi dès le lundi 26 août 2018. Des précisions à ce sujet vous seront communiquées ultérieurement dans le premier communiqué du mois d'août 2019 de la direction.

Activités extrascolaires

La liste des nouvelles activités et les modalités d'inscription vous seront communiquées dans le premier communiqué du mois d'août 2019 de la direction (quelques jours après le 15 août 2019).

Vente de fournitures scolaires

Vous trouverez **la liste des fournitures scolaires qui correspond à la future classe de votre enfant en annexe B.** Cette année, l'école achète et gère une partie des fournitures scolaires.

Pour le reste des fournitures, vous avez le choix de les acheter par vous-même pendant les vacances ou **de vous les procurer le Vendredi 23 août 2017 de 10h00 à 15h00 au sein de l'école.** Plusieurs librairies seront présentes.

Règlement intérieur :

Nous vous rappelons que **l'inscription à l'école implique l'acceptation du règlement intérieur.** Il est impératif que vous renseigniez le coupon en annexe G à ce sujet. Il fait partie du dossier complet de réinscription.

Le règlement intérieur est disponible en annexe H.

Calendrier scolaire

Vous trouverez **en annexe C le calendrier scolaire de l'année 2019/2020.**

MODALITES DE REINSCRIPTION : MATERNELLE - ELEMENTAIRE

Pour réinscrire votre enfant, il est indispensable de déposer le dossier complet à la réception entre le **LUNDI 29 avril** et le **VENDREDI 17 mai 2019 INCLUS.**

Nous vous rappelons que le non-paiement des frais de réinscription 2019/2020 entraînera automatiquement la déscolarisation de votre enfant au sein de l'établissement.

Frais de scolarité 2019/2020

La signature du formulaire de prélèvement automatique mensuel (annexe G) est obligatoire. Les frais de scolarité s'élèvent à 13500Rs par mois, payables en 10 mensualités de septembre 2019 à juin 2020. Les paiements se font **obligatoirement** par virement bancaire **avant le 5** de chaque mois.

Les parents des élèves qui bénéficient du dispositif ULIS sont invités à prendre les tarifs de cette prise en charge particulière à la réception.



Fonds de dépôt 2019/2020

Cette somme de Rs 5,000 **doit être réglée par virement bancaire avant le 31 mai 2019.**

Elle est payée annuellement et sera totalement restituée sur demande écrite des familles lorsque l'élève quittera définitivement l'établissement. (voir règlement intérieur pour plus de précisions)

Somme forfaitaire (fournitures, matériel pédagogique et sorties)

Une somme forfaitaire de **Rs 3,500** est demandée par élève, elle doit **être réglée par virement bancaire avant le 31 mai 2019.**

C'est la participation des familles aux fournitures scolaires utilisées en classe, aux sorties pédagogiques sans nuitée et à l'achat de matériel pédagogique.

Adhésion à l'Association des Parents d'Elèves

L'adhésion à l'APEP est obligatoire, elle doit être **réglée par virement bancaire avant le 31 mai 2019.** La cotisation pour l'année 2019/2020 est de **300Rs** par famille payable à l'ordre de « **ÉCOLE PAUL ET VIRGINIE** ». (annexe I)

Frais de scolarité de bienfaiteurs

Ces frais représentent un engagement volontaire des parents à régler des frais de scolarité mensuels supérieurs à ceux habituellement pratiqués. (annexe F)

En pièces jointes de ce courrier, vous trouverez les annexes suivantes (notées de A à H).

Les annexes D, E, F et G sont les documents indispensables à remettre en mains propres à la réception pour la réinscription.

- A. Liste des manuels 2019/2020
- B. Liste des fournitures 2019/2020
- C. Calendrier annuel 2019/2020
- D. Reconnaissance de prise en charge à la sortie de classe 2019/2020
- E. Formulaire de réinscription 2019/2020
- F. Formulaire attestant l'acceptation du règlement intérieur de l'école Paul et Virginie à la date de la réinscription
- G. Formulaire de virement automatique 2019/2020
- H. Le règlement intérieur actuel.
- I. Cotisation APEP 2019/2020

En vous remerciant de votre collaboration et de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Sandra RABIER, directrice de l'école Paul et Virginie, et le service administratif